



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II  
AUX ÉVÊQUES DE L'ASSEMBLÉE DE LA HIÉRARCHIE  
CATHOLIQUE D'EGYPTE EN VISITE « AD LIMINA APOSTOLORUM »**

*Mardi 24 juin 1997*

*Béatitude,*

*Chers Frères dans l'Épiscopat,*

C'est avec une grande joie et une affection fraternelle que je vous accueille à l'occasion de votre *visite ad Limina*. Votre venue à Rome constitue tout d'abord pour vous un pèlerinage sur la tombe des Apôtres Pierre et Paul, exemples du témoignage tendu au Christ jusqu'au don du sang; c'est aussi une démarche qui manifeste la communion des Églises locales répandues à travers le monde avec le Successeur de Pierre. Votre présence dans la Ville éternelle, à l'approche de la fête des bienheureux Apôtres, souligne la dimension d'unité entre toutes les communautés catholiques. Je remercie votre Patriarche pour ses aimables paroles qui me permettent d'être proche des fidèles dont vous êtes les pasteurs.

Tandis que je vous reçois ici, ma pensée se tourne vers vos communautés; elles sont les héritières de l'évangéliste saint Marc qui, il y a bientôt deux mille ans, a porté l'Évangile dans votre région, après avoir été lui-même affermi dans sa foi et dans sa mission par la contemplation du Seigneur et par la proximité des Apôtres. Je prie pour que les chrétiens de vos diocèses, à l'exemple de leurs devanciers, soient d'authentiques disciples du Christ, en puisant la force de témoigner dans la lecture de l'Évangile et dans les sacrements. En Église, vous êtes appelés à rendre présent le visage du Christ sur votre terre, pour que nos contemporains puissent découvrir la splendeur et la lumière de notre Dieu, qui éclaire toute action humaine et donne son sens plénier à l'existence.

2. Par votre ordination épiscopale, vous avez été choisis pour conduire le peuple de Dieu, pour l'enseigner et pour organiser avec une charité affective et effective les différents services

diocésains. Vous vous attachez à être proches de vos prêtres et de vos fidèles, formant ainsi des communautés soudées, où chacun est prêt à aider et à soutenir ses frères. En particulier, je me réjouis des relations de collaboration confiante et fraternelle que vous entretenez avec les prêtres diocésains, relations fondées « en premier lieu sur les liens d'une charité surnaturelle » [1]. Ils portent parfois douloureusement le poids du jour et des situations difficiles. Soutenez-les dans leur vie spirituelle, car leur apostolat suppose avant tout d'être proche du Maître, qui donne la grâce pour le service pastoral et le courage de poser des gestes prophétiques de dialogue et de réconciliation.

Avec vous, j'exhorte les prêtres à ne pas négliger le temps de la prière personnelle et de la méditation. La vie en intimité avec le Christ façonne leur être profond, les conformant chaque jour au Souverain Prêtre. En s'attachant à célébrer la Liturgie des Heures, seuls ou à plusieurs, ils s'associent à la prière de toute l'Église et ils prennent conscience de ce que la mission primordiale du ministre ordonné est de présenter chaque jour à Dieu les hommes de ce temps, pour que le Seigneur en fasse un peuple saint et mette en eux son Esprit.

Pour qu'ils puissent exercer leur ministère, les prêtres doivent aussi avoir des conditions de vie matérielle dignes, leur permettant de se consacrer à leurs tâches pastorales. Je sais combien vous êtes attentifs à ce que, dans toutes les éparchies, les ministres sacrés bénéficient des mêmes avantages et des mêmes protections sociales, afin qu'ils puissent, sans peur du lendemain, s'adonner totalement à la charge qui est la leur.

Je voudrais saluer le courage et le travail patient des prêtres, en particulier leur ministère de proximité. Ils s'attachent à rencontrer régulièrement leurs fidèles, pour les aider à vivre leur vie chrétienne et à approfondir le sens des sacrements, et pour les soutenir dans les différentes décisions qu'ils ont à prendre chaque jour. Vous soulignez aussi le soin qu'ils prennent à annoncer l'Évangile par les homélies dominicales, préparées avec beaucoup d'attention et avec un grand souci pédagogique.

Ils introduisent ainsi les fidèles dans le mystère du dogme chrétien. Dans ce domaine, grâce aux programmes de catéchèse établis au niveau des paroisses, des éparchies et de l'Église locale tout entière, grâce aussi à votre enseignement, les fidèles sont fortifiés dans leur foi, pour être des témoins solides. Le but de l'enseignement catéchétique « est de rendre chez les hommes la foi vivante, explicite et active, en l'éclairant par la doctrine » [2].

3. Dans votre charge épiscopale, veillez tout particulièrement à la pastorale des vocations, en exerçant un discernement attentif sur les candidats au sacerdoce et en formant les séminaristes, afin qu'ils soient prêts à devenir ainsi vos collaborateurs immédiats. Le dynamisme de l'Église de demain repose en grande partie sur l'attention que nous portons à la préparation au sacerdoce. N'hésitez pas à appeler des jeunes à se consacrer totalement et radicalement au Christ. Pour leur part, c'est grâce à leur rayonnement et à leur joie spirituelle que les prêtres peuvent amener des

jeunes à s'engager à la suite du Christ dans le ministère ordonné.

4. Je rends grâce au Seigneur pour la longue tradition, pour la riche histoire de l'Église copte catholique et pour l'apostolat actif de l'ensemble des fidèles. Vous manifestez vos liens fraternels au cours de vos différentes rencontres périodiques. En effet, au sein des instances patriarcales, vous collaborez activement pour mettre en place les structures nécessaires à un meilleur dynamisme pastoral, en prenant soin d'associer étroitement à votre mission, dans les différentes commissions du patriarcat et des éparchies, des prêtres, des religieux et des religieuses, ainsi que des laïcs.

5. Vous avez désormais élaboré un programme de préparation au mariage, pour aider les fidèles à comprendre le sens du sacrement et à assumer pleinement leurs responsabilités d'époux et de parents, respectueux du sens de la sexualité dans le mariage, vécue selon le plan de Dieu, de la dignité de la femme et de la valeur de toute vie humaine confiée par le Créateur. Il convient que les prêtres et les laïcs appelés à accompagner les fiancés reçoivent la formation théologique, spirituelle et psychologique suffisante pour présenter la pensée de l'Église en ce domaine. La préparation sérieuse des jeunes à la vie conjugale est particulièrement importante, car ils sont appelés par l'exemple de leur vie et par leurs choix moraux spécifiques à être des témoins du Christ, auprès de leurs enfants et auprès de leurs compatriotes. Leurs frères découvriront la joie de vivre dans la liberté des enfants de Dieu.

Je me réjouis du travail que vous avez accompli pour la réforme des différents rituels et pour leurs traductions en langue moderne, guidés par le désir de maintenir votre patrimoine liturgique et spirituel spécifique et de le transmettre aux jeunes générations. Vous permettez ainsi au peuple chrétien de comprendre davantage le dogme chrétien et de participer de manière plus active à la Divine Liturgie.

6. C'est un signe parlant pour les hommes qu'il y ait entre toutes les communautés catholiques d'Égypte une juste répartition des biens et des dons, par laquelle est manifesté l'amour de Dieu. Je remercie les Églises locales et les mouvements qui vous soutiennent financièrement. Je les encourage à poursuivre et à intensifier leurs efforts en faveurs de vos éparchies. Ce partage doit aussi se réaliser toujours davantage au sein de votre patriarcat, pour que les éparchies qui reçoivent plus de subventions viennent en aide à celles qui sont plus pauvres et à celles qui sont de fondation récente. Vous réalisez ainsi entre vous et avec vos frères d'autres pays une œuvre de charité comparable à celle qui existait dans les temps apostoliques, où « les disciples décidèrent d'envoyer, chacun selon ses moyens, des secours aux frères de Judée » [3].

7. Le patriarcat copte catholique et le vicariat latin de votre pays ont une longue tradition éducative. Je sais les sacrifices que cette œuvre représente pour vos communautés. En proposant la gratuité de la scolarité dans certaines écoles, vous tenez compte des conditions de vie actuelles qui mettent parfois en péril la vie des familles, celles-ci ayant de moins en moins les

moyens de subvenir à leurs besoins fondamentaux pour élever et éduquer les jeunes. Des prêtres, des religieux et des religieuses, des laïcs, sont engagés dans la formation intellectuelle de la jeunesse égyptienne, chrétienne et musulmane. En outre, la communauté éducative participe à la croissance de la personnalité intégrale des jeunes, en leur proposant les valeurs humaines, spirituelles et morales essentielles, dans le respect de ceux qui ne partagent pas les convictions chrétiennes; mais les parents qui mettent leurs enfants dans les écoles catholiques doivent accepter que les disciples du Christ ne puissent taire les valeurs chrétiennes qui fondent leurs convictions, leur enseignement et leur mode de vie.

Portez à tous ceux qui sont engagés dans ce service des hommes et de l'Église mes encouragements cordiaux. Que les éducateurs et les parents se rappellent que les jeunes ont besoin de modèles et que l'école est un lieu de convivialité et d'intégration sociale où chacun est appelé à reconnaître l'autre, à l'accueillir avec sa sensibilité propre et à le reconnaître comme un frère. Les jeunes apprendront: ainsi que ce qui compte le plus pour l'édification sociale, c'est la solidarité entre tous et le respect de chaque personne. Ce sont les conditions essentielles à la paix et à l'épanouissement des êtres. On apprécie l'attention accordée par les Autorités égyptiennes et par l'ensemble de vos concitoyens à la haute qualité de l'enseignement et de l'éducation humaine et morale dans les écoles catholiques, ainsi qu'à l'engagement des fidèles dans la pastorale caritative et dans l'assistance sanitaire et sociale.

8. Dans vos rapports quinquennaux, vous avez rappelé les liens fraternels qui vous unissent à l'Église copte orthodoxe et les possibilités de collaboration qui sont offertes au niveau de l'enseignement de la religion et de l'entraide caritative. Ce sont des premiers pas dans le dialogue œcuménique, qui en appelle d'autres. Je voudrais vous inviter à poursuivre votre ouverture aux autres Églises et les relations œcuméniques avec elles. Je m'associe aussi volontiers aux souffrances dont vous m'avez fait part et que vous ressentez face aux incompréhensions de ceux qui sont vos frères très chers, avec lesquels vous partagez la même tradition spirituelle et le même désir de faire connaître et aimer le Seigneur. Malgré les difficultés, que les pasteurs et les fidèles catholiques ne se lassent jamais de poser des gestes fraternels! Qu'ils se souviennent que l'amour appelle l'amour et qu'une attitude de charité invite à la réciprocité! Les témoignages de charité contribuent à rétablir et à maintenir un climat serein entre les Églises et à trouver des éléments de solution pour des problèmes qui font encore obstacle à la pleine communion. Dans ce domaine, je me réjouis des signes tangibles qui ont été posés par vos communautés pour aider généreusement l'Église copte orthodoxe, en particulier le transfert d'églises qui leur permet de célébrer avec leurs fidèles la Divine Liturgie.

Le dialogue et le rapprochement n'empêchent nullement que chaque communauté soit respectueuse des sensibilités propres des autres communautés, ainsi que de la manière spécifique d'exprimer la foi au Christ qui nous est commune et de célébrer les sacrements que les Églises doivent reconnaître mutuellement comme accomplis au nom du même Seigneur. En effet, le Catéchisme de l'Église catholique rappelle clairement que « le Baptême constitue le fondement

de la communion entre tous les chrétiens » [4], car il est « le lien sacramental d'unité existant entre ceux qui ont été régénérés par le Christ » [5].

9. Il est important que tous les hommes de bonne volonté s'associent pour réduire les incompréhensions, les divisions et les fractures qui peuvent entraver la vie quotidienne; tous doivent travailler afin que toutes les parties de la population d'un pays, même numériquement faible, soient considérées avec tous les égards et l'attention auxquels elles ont droit dans la société, et que toute personne soit reconnue comme un citoyen à part entière. Dans ce domaine de la défense des personnes et des peuples, au sein de chaque nation, l'Église a une mission particulière. Elle « se sent appelée précisément à réduire ces fractures » [6] et à édifier des ponts entre toutes les composantes culturelles d'un peuple. Dans cet esprit, l'Église invite inlassablement chrétiens et musulmans à s'efforcer sincèrement à la compréhension mutuelle, ainsi qu'à protéger et à promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté. Comme le rappelaient récemment les Patriarches catholiques d'Orient, « l'Islam n'est pas l'ennemi, mais le partenaire d'un dialogue indispensable pour la construction de la nouvelle civilisation humaine ». De même, « le Christianisme ... n'est pas l'ennemi, mais le partenaire de base dans le dialogue indispensable pour la construction d'un monde nouveau » [7].

De ce fait, les chrétiens ont le droit légitime et le devoir de s'engager dans la vie publique et de mettre leurs compétences au service des collectivités locales, pour participer à l'édification de la société, à la paix entre tous et à la gestion du bien commun. Dans son enseignement, l'Église a souvent rappelé les principes de justice et d'équité dans la participation à la vie sociale. En effet, nul ne peut être écarté de la *res publica* au nom de ses opinions politiques ou religieuses. Chaque culture particulière est à jamais marquée par les apports religieux et civils des différentes civilisations qui ont prévalu dans une région déterminée et qui doivent être considérés comme des éléments de la culture commune [8]. Il appartient donc à l'ensemble des acteurs de la vie sociale d'assurer, au titre de la simple réciprocité, la liberté nécessaire à la vie religieuse et morale, sans que cela entraîne une mise à l'écart du peuple auquel on appartient et que l'on aime parce qu'il constitue ses racines et qu'il est celui de ses ancêtres. Dans cette perspective, j'invite les chrétiens de vos communautés à être inlassablement des ferments de concorde et de réconciliation.

10. Dans vos rapports, vous avez souligné la place importante des religieux et des religieuses auprès du peuple égyptien dans des domaines comme l'éducation, la santé, les œuvres caritatives, la promotion de la femme égale à l'homme, et les relations avec les chrétiens des autres confessions et avec les musulmans. Transmettez-leur mes salutations cordiales. Je rends grâce au Seigneur pour ce qu'il leur est donné d'accomplir. Présentes au milieu des hommes, les personnes consacrées rappellent de manière prophétique, par la pratique des conseils évangéliques, que le Christ est premier et qu'il peut combler pleinement ceux qui s'engagent à sa suite. Le peuple chrétien a besoin d'hommes et de femmes qui soient totalement dévoués au

Seigneur et à leurs frères, et puissent exprimer cet amour de Dieu et du prochain par des choix cohérents et par des projets concrets. Je sais gré aux Congrégations et aux Instituts d'envoyer régulièrement dans votre pays des personnes nouvelles pour répondre aux besoins pastoraux les plus urgents.

11. Frères très chers de l'Église copte catholique, vous devez faire face à de nombreuses difficultés dans le développement de vos communautés qui n'ont pas toujours les lieux de culte nécessaires à leurs rassemblements liturgiques et dont les fidèles sont parfois poussés à quitter leur Église uniquement en raison des conditions sociales faites aux chrétiens. Puissiez-vous donner aux membres de vos éparchies les moyens spirituels leur permettant de demeurer fermes dans la foi au milieu de leurs concitoyens, pour que l'Église demeure légitimement présente et visible dans le pays!

Récemment, je me suis rendu au Liban pour remettre aux chrétiens de ce pays l'Exhortation apostolique post-synodale « Une Espérance Nouvelle pour le Liban », fruit de l'Assemblée spéciale du Synode des Évêques. Je vous invite à porter aussi votre attention sur ce document, qui comporte des aspects concernant les différentes communautés catholiques orientales et les liens avec les hommes d'autres religions.

12. Béatitude, je désire vous adresser mes vœux chaleureux à l'occasion du trentième anniversaire de votre ordination épiscopale, pour raviver en vous le don de Dieu reçu par l'imposition des mains. J'adresse aussi mes souhaits cordiaux à tous ceux d'entre vous et à tous vos prêtres qui célèbrent en ce mois de juin un anniversaire d'ordination. Je prie l'Esprit Saint de vous accompagner et de vous combler de ses dons! Ma prière rejoint aussi l'ensemble des catholiques de rite copte et du vicariat apostolique latin. Portez à tous le salut affectueux et les encouragements chaleureux du Successeur de Pierre. Que, dans les difficultés présentes, les disciples du Christ ne perdent pas l'espérance et que l'Esprit inspire à tous des sentiments de concorde et de paix!

Par l'intercession de l'Apôtre saint Marc, je vous accorde de grand cœur la Bénédiction Apostolique, ainsi qu'aux membres du peuple de Dieu confié à votre sollicitude pastorale.

[1] *Christus Dominus*, 28.

[2] *Ibid.*, 14.

[3] *Act.* 11, 29.

[4] *Catechismus Catholicae Ecclesiae*, n. 1271.

[5] *Unitatis Redintegratio*, 22.

[6] Ioannis Pauli PP. II *Ecclesia in Africa*, 49.

[7] Patriarcarum Catholicorum Orientalium *Epistula pastoralis*, 40, in Nativitate Domini 1994.

[8] Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Une Espérance Nouvelle pour le Liban*, 93.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana